



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Dégradation du RER C

Question écrite n° 8710

### Texte de la question

M. Steevy Gustave appelle l'attention de M. le ministre auprès du ministre de l'aménagement du territoire et de la décentralisation, chargé des transports, sur les conséquences du dysfonctionnement et de la dégradation de la ligne C du RER. Les lignes du RER C et plus particulièrement celles à destination de Dourdan et Saint-Martin d'Étampes sont parmi les lignes les plus en difficulté du réseau francilien, dysfonctionnements récurrents, pannes et retards. Les quelques mesures d'urgence mises en place en 2024 n'ont réglé que partiellement le problème. Les 540 000 usagers quotidiens du RER C, ligne la plus grande d'Île-de-France, desservant 7 des 8 départements franciliens, voient la situation se dégrader. Le 20 février 2025, Île-de-France Mobilités publiait ses résultats liés à la ponctualité. Le taux de ponctualité du RER C s'élève à 87,63 % pour la totalité de la ligne, détenant le triste record du nombre de missions supprimées (875) pour cause de « tension des effectifs de conduite ». Les jeux Olympiques, qui avaient nécessité d'importants travaux et permis, à court terme, une amélioration notable de la prise en charge des voyageurs, laissent aujourd'hui place à un retour en arrière, marqué par une dégradation du service public comparable à celle observée avant l'évènement. Tout avait alors été mis en œuvre pour assurer un niveau de service décent à l'attention des touristes. Cependant, l'effort mené durant les jeux Olympiques n'a pas duré et la situation a de nouveau périclité. Les dysfonctionnements à répétition de la ligne C du RER sont connus et les usagers et élus locaux ne cessent d'alerter sur la situation toujours plus préoccupante. Des usagers ont manifesté à Lardy en Essonne pour protester contre les conséquences sur les usagers de ces retards intempestifs. Les usagers quotidiens sont les premiers à en subir les conséquences, marquant durablement leur santé mentale. De plus, la diminution des dessertes directes a pour effet de saturer les trains aux heures de pointe, empêchant ainsi certains usagers d'accéder à la ligne dans des conditions acceptables. Ainsi, dans un souci d'égalité, il lui demande s'il compte agir face à cette rupture d'égalité et quand les usagers auront accès à un service de qualité pour lequel les usagers payent.

### Données clés

**Auteur :** [M. Steevy Gustave](#)

**Circonscription :** Essonne (3<sup>e</sup> circonscription) - Écologiste et Social

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 8710

**Rubrique :** Transports urbains

**Ministère interrogé :** [Transports](#)

**Ministère attributaire :** [Transports](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 15 juillet 2025